Association de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne

LA VOIX DU PATRIMOINE DE SIENNE

Mai 2017

N° 118

N° ISSN : 1954-9652

Dans ce numéro :

Exposition sur l'école d'autrefois à Hambye	*1*
Visite du cimetière dormant de Saint-Pierre de Coutances	*2*
Conférence sur les fêtes de famille, étapes de la vie	*2*
Les élèves de l'école publique de Hambye ont découvert l'orgue de Hambye	*3*
Randonnée intercommunautaire à Montaigu-les-Bois	*4*
Circuit découverte de Percy-en-Normandie (Percy historique)	*5*
Un exemple d'acte de catholicité à Sourdeval-les-Bois	*5*
Circuit urbain de découverte de Percy-en-Normandie	*5*
Concert orgue et flûte	*6*
Restauration de l'armoire à bannière d'Hambye	*6*
Fonds de concours aux communes de Villedieu-intercom	*7*
Faire l'histoire d'un cimetière	*8*
Colloque sur les cimetières de Normandie et d'ailleurs	*8*

Au fil de la Sienne !

SAUVEGARDE ASVPVS VALORISATION PATRIMOINE GAVRAY PERCY VILLEDIEU-LES-POÊLES VAL DE SIENNE

Exposition sur l'école d'autrefois à Hambye

Afin de donner suite aux différentes interventions de l'association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne auprès de l'école publique de Hambye il a été décidé, en partenariat avec l'association « tourisme et loisirs de la vallée de la Sienne » présidée par Jean-Claude Bisson, une exposition qui sera installée dans l'ancienne salle de catéchisme, au centre du bourg d'Hambye (34 rue Louis d'Estouteville) , du 25 au 28 mai 2017, de 14 heures à 18 heures ainsi que le mardi 30 mai (jour de marché, de 10 heures à 13 heures. Celle-ci sera gratuite. D'autres possibilités de rendez-vous réservées aux groupes seront possibles jusqu'au 11 juin 2017 sur réservation au : 02 33 90 44 22 ou au 06 87 56 35 58. Du mobilier ancien, du matériel scolaire y seront à décrire et il sera possible de de reprendre un cahier pour écrire à la plume ancienne et l'encre violette. Cette ancienne salle de catéchisme fort aimablement mise à disposition par monsieur Georges Pigace en tant que président de l'association Saint-Pierre, jouxte l'ancienne chapelle Sainte-Thérèse de l'enfant Jésus qui est depuis quelques jours la propriété de la commune d'Hambye, l'ayant acquise suite à l'abandon de la maintenir au culte. Venez nombreux !

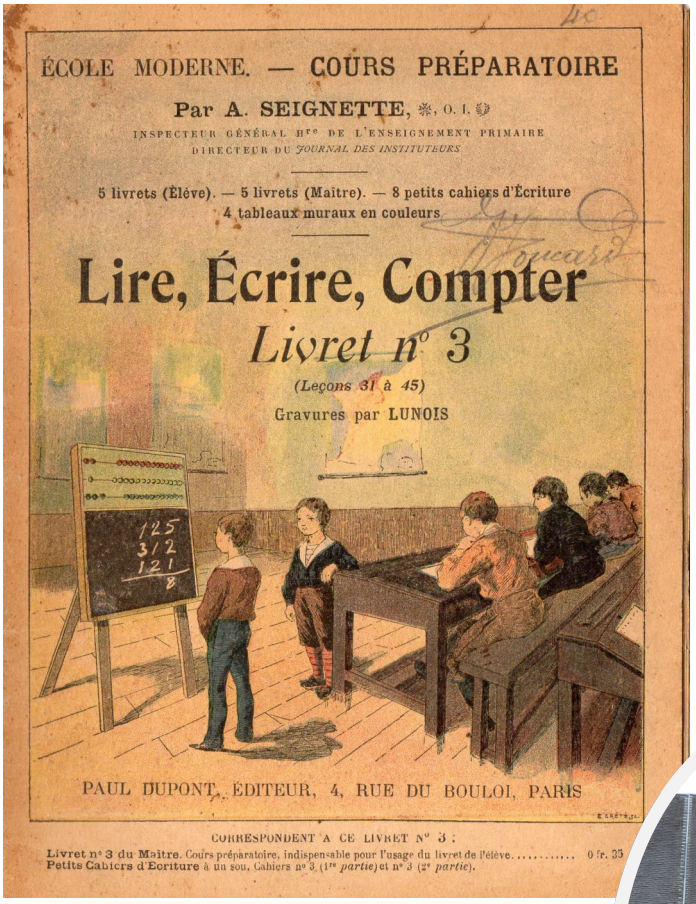

Visite du cimetière dormant de Saint-Pierre-de-Coutances

Onze personnes, dont de jeunes stagiaires européens répondirent à cette proposition de visite le dimanche après-midi 14 mai dernier et de découverte du cimetière Saint-Pierre-de-Coutances sur les prestations conjointes d'Alain Thénoz pour l'association Avril et moi-même pour l'association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne. C'est un cimetière dormant, à l'instar de ceux de Caen, en cœur de ville, qui sont gardés en l'état et dans lesquels la biodiversité se réinstalle. En effet le cimetière Saint-Pierre de Coutances est sobrement entretenu par la municipalité. C'est intéressant de le préservé ainsi. Il est probable que la présence des sépultures de l'abbé Adrien Toulorge et ses confrères, guillotinés sous la Révolution, accroissent l'intérêt du site par cette préservation. Il est très intéressant de constater que nombre de végétaux sont reproduits dans l'art funéraire avec du sens et une symbolique particulière.

Le prochain rendez-vous sera le jeudi 10 août prochain à 14 h 30 sur site.

Conférence sur les fêtes de famille à la MARPA « les tilleuls »

L'association fidèle à ses rendez-vous avait demandait aux auditeurs de la précédente conférence à quel sujet ils aimeraient participer. Le sujet des fêtes de famille a précédé celui qui sera proposé à l'automne prochain sur les fêtes de Hambye au fil du temps.

Cette conférence des fêtes de familles, étapes de la vie à rassemblé 29 personnes tant résidents de la Marpa de Hambye que familiers de ces rendez-vous ou séduits par le sujet abordé. La plupart de ces fêtes sont autant de marqueurs, qui de la naissance à la mort permettent aux familles de se retrouver, de se reconstituer.

Des illustrations puisées dans les archives personnelles, pour la majorité confiées par les résidents eux-mêmes et d'autres documents issus des papiers anciens de diverses autres personnes ont soutenu les commentaires. Ce fut aussi l'occasion d'évoquer les repas de famille, la poésie des menus, les tenues vestimentaires, les groupes de mariage, les photographies de couples, les images de communion, les images mortuaires, les grands choix de la vie et même les demandes en mariage. Ce fut aussi l'occasion de rappeler combien il est important de conserver ses papiers, ses photographies et notamment les pellicules, et si l'on pressent qu'ils pourraient disparaitre, ne pas hésiter à les remettre aux archives.

Les élèves de l'école primaire ont tous rendus visite à l'orgue dans le cadre de son 150e anniversaire

Classe de madame Barré accompagnée de mesdames Terry et Regnault

Classe de madame Rioult accompagnée d'Olivier Thuault

Classe de madame Barré accompagnée de madame Renard

Pour une découverte sans fut une !

Toutes les classes de l'école du clos Marguerite sont venues découvrir cet instrument dont ils n'avaient, pour certains d'entre eux, que peu de connaissance et personne n'avait eu l'occasion de monter à la tribune. Chacune des classes, soit 97 élèves sous la conduite de leurs professeurs, mesdames : Danie Rioult, Laetitia Barré, Marie-Agnès Hostingue, Emma Guégan, épaulées par mesdames Laeiza Renard, Claudine Terry et Isabelle Regnault, constituées de petits groupes pouvant ainsi être plus à l'aise pour comprendre le fonctionnement de cet objet dont le buffet contient près de 800 tuyaux. Olivier Thuault, fidèle à ses rendez-vous, s'adapta à son auditoire et sut transmettre et faire comprendre aux enfants l'essentiel de cet instrument. Nombre d'entre eux s'exercèrent au double clavier.

C'est ainsi que s'est conclu le 150e anniversaire d'un des plus intéressants orgues de facture locale. Espérons que ceux et celles qui sont chargé de sa destinée veillent sur son état et prennent les bonnes dispositions.

Randonnée intercommunautaire le dimanche 25 juin 2017 à Montaigu-les-Bois

Voilà l'un des rendez-majeurs proposés par l'association qui va se faire cette année avec l'aide et le soutien des élus locaux et des bénévoles du Comité des fêtes de Montaigu-les-Bois. L'objectif de cette manifestation est d'encourager les pratiques sportives de la randonnée pédestre, équestre, accompagnée par des ânes, vététiste et vélo-touristique. La mobilisation dans l'une ou l'autre de ces pratiques varie selon les aptitudes locale à la pratiquer.

Les gains sont attribués au financement des projets de restauration et nous mettons en chantier sur Montaigu-les-Bois la restauration de deux monuments funéraires en fonte particulièrement remarquables: une colonne de fonte de libre penseur et une clôture de fonte avec sa croix ajourée. Le val de Sienne se distingue par ces initiatives. Et elles vont être encouragées par la décision de Villedieu-intercom de créer un fonds de concours en faveur du patrimoine local.

La réunion du samedi matin 20 mai a permis de caler la programmation et les attendus de chacun des volontaires désireux de s'investir pour la réussite de cette journée. Le matin, comme d'habitude, plusieurs randonnées partiront de différents lieux du val de Sienne pour converger vers Montaigu-les-Bois. Une randonnée pédestre en boucle sera proposée au départ de Montaigu-les-Bois, tout comme pour les familiales avec les ânes et les chevaux. Un champ sera réservé pour les animaux. Le repas champêtre du midi se prendra à la salle des fêtes (ancienne école communale près de la mairie) et à partir de 14h30, l'après-midi, nous proposerons la découvrir d'un poète natif de Montaigu-les-Bois : Félix Hervy dont les origines se rattachent aux communes environnantes, dont Percy-en-Normandie. Nous sensibiliseront aussi le public à ce rôle essentiel qui consiste à préserver ce qu'il y a de plus remarquable dans les cimetières et en particulier les deux tombes concernées dudit lieu. Gageons sur une bonne participation à cette manifestation.

Une exemple d'acte de sépulture

à la paroisse de Sourdeval-les-Bois

La 1ère sépulture du registre de catholicité de la dite année en la paroisse de Sourdeval-les-Bois

Le dimanche neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-seize, nous curé de Sourdeval, soussigné, vu le certificat de décès de monsieur Clermont Marie Dubois, officier de l'état-civil de la commune de Sourdeval-les-Bois, daté de ce jour, avons inhumé au cimetière local le corps de Eugène Célestin Boisnel époux de Marie Bonne Cervelle, Chevallerie, fils légitime de Marin, parrain de la cloche de Sourdeval et maire du Mesnil Bonnand par feue Le Hodey Dorothée Louise, né à .... le...., conseiller municipal de Sourdeval, décédé en son domicile de la Chevallerie, munis des secours de l'église, les mois et an courant vers neuf heures du soir. La cérémonie funèbre accomplie au milieu d'une assistance recueillie et nombreuse comme il n'en avait été point encore vu dans cette église et à l'extérieur de mémoire d'homme du moins a eu pour témoins les officiers signataires de cet acte, Arsène Letenneur, notre ancien sacristain-chantre, actuellement sacristain de Gavray et fabricant de cierges et de chaussures, lequel a fait maître-chantre au lieu et place de Eugène Guérin requis pour la cérémonie de réinstauration de l'église de l'Orbehaye en chapelle vicariale de Montaigu, François Jouaudin, sacristain-chantre, Florentin Picot, thuriféraire et les enfants-de-chœur, Bellaner Amand et Octave Laurence. Signé Dubois, curé de Sourdeval (Registre de catholicité : collection diocésaine et collection paroissiale en 300 J 464).

Circuit urbain de découverte de Percy-en-Normandie (commune historique de Percy)

6 Fi 393 2 AD 50

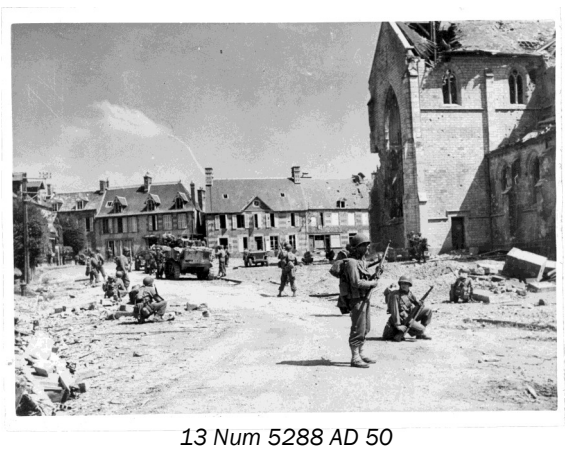

13 Num 5288 AD 50

Peu à peu les ressources pour illustrer le parcours urbain de découverte de Percy se précisent. Une série de photographies a été sélectionnée auprès des archives départementales de la Manche, notamment une série d'images issues des fonds américains et autres fonds conservés. Une autre série de clichés réalisés par Robert Pouchin, dont le fonds a été déposé aux archives de la Manche, est actuellement en cours de numérisation avant d'être soumis à l'approbation des ayants droits. Cela permettra d'insérer dans le document prévu des illustrations fondées sur la libération de Percy, sa destruction et sa reconstruction.

Le concert « orgue et flûte » à Hambye le 6 mai 2017

Nous pouvons dire qu'il eut été préférable de connaitre des jours meilleurs quant à la participation à ce concert qui aura eu un auditoire de 50 personnes. L'excellente prestation musicale due à Olivier Thuault, à l'orgue, et Isabelle Legravey, flûtiste, à l'église Saint Pierre de Hambye le samedi 6 mai 2017 à 20 h 30 fit l'unanimité de l'auditoire. La Royale, symphonie à deux chœurs (orgue) de Charles Piroye (vers 1670-vers 1725)

Sonate en mi mineur BWV 1034 adagio ma non tanto-allegro-andante-allegro (flûte et orgue) de Johann Sebastian Bach (1685-1750) ;

Air Larghetto : Lascia ch'io pianga, extrait de Rinaldo (flûte et orgue) de Georg Friedrich Haendel (1685-1759) ;

Air à l'italien : Largo-Allegro-Largo (flûte et orgue) de Georg Philipp Telemann (1681-1767) ;

Sicilienne extraite de la Sonate n° 2 (flûte et orgue) de Johann Sebastian Bach ;

Choral « Wie schön leuchtet der Morgenstern » (brillante étoile du matin) ; choral « Christ unser Herr zum Jordan kam » (Christ, Notre Seigneur, s'en est venu au Jourdain) ; Fugue en UT de Dietrich Buxtehude (1637-1707) orgue ;

Rondeau extrait des Indes galantes (1735), orgue et flûte, de Jean Philippe Rameau (1683-1764).

L'armoire à bannières de l'église Saint-Pierre va être restaurée

Sage décision que celle qu'a prise le Conseil municipal d'Hambye pour restaurer cette armoire à bannières. C'est en effet un meuble très particulier. Il n'en subsiste plus que quelques exemplaires sur le territoire : Maupertuis, La Lande-d'Airou, Hambye. C'est à l'occasion d'un entretien que nous eurent: Jean-Claude Bisson et moi-même, avec Nadège Besnier que nous avons eu connaissance des questions que se posaient les élus locaux à propos de ce meuble qui se disloque au point que les portes ne tiennent plus. La destruction était possible. Aussitôt cela dit, nous argumentâmes sur le fait de la fonction spécifique du meuble, sa rareté, la complexité de sa composition et de surcroît la conservation de deux bannières, dont la paroissiale, certes en mauvais état, est toujours là. Le maire nous chargea d'établir un dossier, ce qui fut rapidement fait. Des artisans contactés, Jean Deshayes, ébéniste, fournit un devis que les Conseillers municipaux validèrent. Je fis une demande de subvention auprès de la Fondation du patrimoine et celle, sur la compétence de Sandrine Hinault, chargée de mission, via monsieur Pierre Husson, délégué de la Manche, valida cette demande en accordant 500€ sur les 980 € HT. Ceci encouragera une décision positive quant à la restauration de la grande bannière paroissiale.

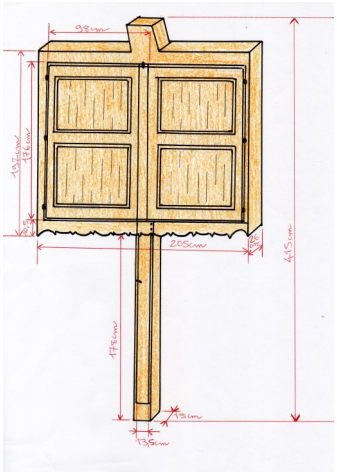

Un fonds de concours aux communes qui pourrait aussi, sous conditions, être utile aux particuliers…

C'est une bonne nouvelle que le Conseil communautaire de Villedieu-intercom dans sa délibération du 27 avril 2017 ait mis en place un fonds de concours aux communes du territoire sous cette forme, je cite : délibération n° 2017-082 Fonds de concours aux

communes / modalités de mise en place / Rapporteur : Daniel MACÉ / Monsieur le vice-président en charge des finances rappelle au conseil communautaire que lors de la séance du 02 mars 2017, un accord de principe sur l'instauration d'un programme de fonds de concours à destination des communes rurales a été voté. La commission finances propose au conseil les modalités suivantes pour la mise en place de ce fonds de concours : - Critères d'éligibilité :

- Population < 1 000 habitants et,
- Projet d'investissement de 5 000 € HT minimum,
- Aide de 20 % du montant du projet, avec un plafond à 3 000 €.

Domaines d'intervention :

- Mise en accessibilité d'une mairie, d'une école ou de la salle de convivialité,
- Réhabilitation ou mise en valeur du patrimoine ancien dont le patrimoine funéraire
- Accompagnement pour le maintien du dernier commerce,
- Equipement sportif et scolaire,

Un dossier de demande de fonds de concours simplifié sera transmis à chaque commune éligible.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité • Valide les modalités de mise en place du fonds de concours telles que décrites ci-dessus.

Le patrimoine vernaculaire public mérite effectivement d'être restauré avec tous les soins attentifs et les meilleurs matériaux de pays pour faire en sorte que toutes ces interventions sur le bâti traditionnel soient vraiment des opérations valorisantes pour le territoire.

Mais j'ose poser cette question :

Ne serait-il pas opportun de suggérer l'extension de cette disposition aux particuliers qui souhaiteraient s'engager dans un programme de restauration de leurs immeubles ?

En effet de nombreux travaux ne sont pas toujours réalisés avec les bonnes dispositions, dans le respect des matériaux et techniques traditionnels propres au bâti ancien ! En effet des immeubles dans les différents quartiers ou secteurs protégés de la ville de Villedieu ont été ou seront restaurés, le plus souvent sans que les propriétaires en prennent conscience, avec des matériaux qui ne sont pas adaptés et qui seront à l'avenir cause de désordres. C'est ce qu'on appellerai plutôt « la dénaturation d'un immeuble »… A titre d'exemple : les portes et fenêtres, portails, volets ; ceux-ci sont le plus souvent fabriqués selon des dimensions inadaptées aux baies et ouvertures anciennes. Il est nécessaire de recourir à la fabrication sur mesure. D'autres sont conçues avec des bois qui n'ont rien à voir avec les matières premières extraites de la région et sont des bois d'exportation. Tous ces propriétaires seraient ainsi encouragés à faire appel à de bons professionnels, à commencer par le CAUE, des architectes sensibles à cette préservation, feraient, en conséquence, des choix plus valorisants, plus respectueux de la tradition et de l'architecture locale.

Cette aide, éventuellement ajoutée à celle de la Fondation du patrimoine pour ce qui concerne la labellisation, à la condition d'être visible de la rue, d'un chemin, assurerait aux particuliers de bénéficier de bons et beaux matériaux, souvent plus chers, mais pas toujours, et contribueraient au maintien de la qualité de vie de tous.

Association de sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne

N° SIRET : 801 053 380 00011

Téléphone : 02 33 61 45 49
Portable : 06 87 56 35 58
patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

patrimoinevaldesienne.fr

Faire l'histoire d'un cimetière
Où et comment chercher dans les archives

Plusieurs sources sont à la disposition des chercheurs :

Visites archidiaconales (17e-18e siècle) pour les églises de l'ancien diocèse de Coutances (Le Val de Vire) ;

Pierres de fondations enchâssées dans les murs des églises ;

Fondations de rentes (série G aux AD 14) ;

BMS (baptêmes, mariages, sépultures) paroissiaux (registres d'inhumations qui précisent s'il y a eu inhumation dans l'église ou dans le cimetière et qui parfois indiquent précisément l'endroit de la fosse dans l'église) ;

Livre paroissial ou mémorial paroissial ;

Registres de délibérations municipales ;

Registres de catholicité (1803-à maintenant, parfois clandestins sous la Révolution pour les baptêmes et les mariages) ;

Registres des inhumations protestantes ;

Registres des délibérations de fabriques catholiques ou protestantes (souvent aux archives départementales) ;

Dossiers paroissiaux (ADBL et ADCA)

Plans de cimetière ;

Archives communales : dossiers cimetière (souvent aux AD) ;

Registre des exhumations, de dispersion des cendres (communes) ;

Dossiers des monuments funéraires (rarissimes) un seul exemple connu pour l'instant : le monument Jouault pour La Bloutière ;

Série « O » des archives départementales du Calvados ;

Série « W » du cabinet du Préfet, des Préfectures et Sous-préfectures ;

Legs et donations (archives départementales, archives diocésaines) ;

Contrats de concession (archives communales et série « O » des archives départementales) ;

Actes civils publics de l'enregistrement (perdus pour l'arrondissement de Vire à l'exception du 1er tiers du 19e) appelée série 3 Q dans tous les services d'archives départementales ;

Conférences ecclésiastiques (pour le diocèse de Coutances et Avranches : 1866-1867, 1950-1951) ;

Visites décanales (aux archives diocésaines de Bayeux, ou les archives départementales du Calvados), non retrouvées pour le diocèse de Coutances (sans doute détruites en 1944 à l'évêché) ;

Presse, dossiers biographiques, iconographie, ...

Série 4 Q « hypothèques » dans les AD notamment les circonscriptions d'Avranches, Valognes, Mortain, Cherbourg (Saint-Lô, Coutances et Vire ayant été détruites en 1944) ;

Dossiers biographiques (constitués à partir de revue de presse) notamment dans la Manche ;

Dossiers de carrière (exemple : instituteurs, militaires de carrière) dans tous les services d'archives.

Colloque : les cimetières de Normandie et d'ailleurs que vont-t-ils devenir ?

Les inscriptions pour participer au colloque qui aura lieu du 30 août au 2 septembre prochain sont ouvertes. Nous pouvons vous transmettre le dépliant pour s'inscrire à l'aide du bulletin. Il y a des tarifs adaptés pour les normands, non résidents au centre de colloque, et pour ceux qui doivent s'y héberger.

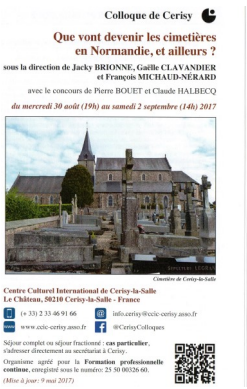
Colloque de Cerisy

Que vont devenir les cimetières en Normandie, et ailleurs ?

sous la direction de Jacky BRIONNE, Gaëlle CLAVANDIER et François MICHAUD-NÉRARD

avec le concours de Pierre BOUET et Claude HALBECQ

du mercredi 30 août (19h) au samedi 2 septembre (14h) 2017

Centre Culturel International de Cerisy-la-Salle
Le Château, 50210 Cerisy-la-Salle - France

L'association est fédérée à : La Fondation du Patrimoine, la Société pour la Protection des Paysages et de l'esthétique de la France, la Fédération Patrimoine Environnement, la Fédération des Moulins de France, le Pays d'Art et d'Histoire du Coutançais, la Commission départementale du Conseil général de la Manche pour la sauvegarde des cimetières, la fédération normande pour la sauvegarde des cimetières et du patrimoine funéraire « Arts et mémoires des cimetières de la Manche » et des associations locales.